NOTICE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

Détecteur thermovélocimétrique avec élément thermostatique, de type enfichable, modèle 5451A

6581 Kitimat Rd., Unité 6, Mississauga (Ontario) L5N 3T5
1-800-SENSOR2, Téléc. : 905-812-0771
www.systemsensor.ca

Caractéristiques générales

Diamètre :	4,1 pouces (104 mm)
Hauteur :	2,1 pouces (53 mm)
Poids :	5 onces (150 g)
Température ambiante :	32 °F à 100 °F (0 °C à 38 °C)
Humidité ambiante :	Humidité relative de 10 % à 93 %
Alarme verrouillée :	Réarmement par coupure momentanée du courant
Sensibilité :	seuil fixe de 135 °F (57 °C) ou élévation de la température de 15 °F par minute
Gamme de tension :	15 à 35 V c.c.
Courant de veille :	100 µA

Avant l'installation

Ce détecteur doit être installé selon les instructions figurant dans le manuel d'installation du panneau de commande et conformément aux exigences de l'autorité compétente. Consulter également la norme NFPA 72, publiée par la National Fire Protection Association, qui contient les normes, codes et pratiques recommandées pour l'installation et l'utilisation des détecteurs.

Consulter également la norme CAN/ULC-S524, *Installation des réseaux avertisseurs d'incendie* et le Code canadien de l'électricité, première partie, article 32.

L'installateur devrait bien connaître ces exigences ainsi que celles des codes locaux et de l'autorité compétente.

AVIS : Remettre le présent manuel au propriétaire/utilisateur de cet équipement.

IMPORTANT : Le détecteur utilisé avec cette base doit être mis à l'essai et entretenu régulièrement conformément à la norme CAN/ULC-S536. Il devrait en outre être nettoyé au moins une fois par an.

Description générale

Le modèle 5451A est un détecteur thermovélocimétrique avec élément thermostatique qui utiliser un circuit à double thermistance à la fine pointe de la technologie. Il est conçu pour la protection d'aires ouvertes avec un espacement de 50 pieds et doit être utilisé exclusivement avec un panneau de commande compatible.

Chaque détecteur comporte deux diodes lumineuses donnant une indication locale visible sur 360° ainsi que les moyens de donner une indication à distance. On peut y raccorder l'indicateur à distance optionnel RA400ZA.

Guide pour le choix de la base et pour le câblage

Pour le choix de la base et les instructions pour le câblage, se reporter à la notice d'installation fournie avec la base de détecteur enfichable. System Sensor dispose d'un vaste choix de bases pour ces détecteurs thermiques, y compris des bases pour les systèmes à 2 fils, avec ou sans relais et comportant, au besoin, des résistances de limitation du courant. Pour le détecteur 5451A, utiliser une base de la série 400 ou 400B.

Installer la base choisie pour ce détecteur en suivant la notice d'installation fournie avec celle-ci.

Installation

Remarque : Tout le câblage doit être conforme aux codes locaux, règlements et ordonnances pertinents.

Remarque : Vérifier que toutes les bases de détecteurs sont installées, que les circuits de déclenchement ont été testés et que le câblage est correct (voir les instructions fournies avec la base).

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'installer les détecteurs, mettre la boucle hors tension.

1. Installer les détecteurs :
   a. Placer le détecteur dans sa base.
   b. Tourner le détecteur vers la droite jusqu'à ce qu'il s'enfonce dans la base.
   c. Continuer à le tourner jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

2. Une fois tous les détecteurs installés, mettre sous tension le panneau de commande.

3. Vérifier le fonctionnement du détecteur avec l'aimant d'essai, comme décrit dans la rubrique «Mise à l'essai».

4. Réarmer le détecteur depuis le panneau de commande.

5. Avertir les autorités concernées que le système est fonctionnel.

Résistance aux interventions non autorisées

Les bases de détecteurs comportent une fonction qui, lorsqu'elle est activée, empêche de retirer le détecteur sans l'aide d'un petit tournevis ou outil similaire. Cette caractéristique est décrite en détails dans la notice d'installation de la base du détecteur**.**

Mise à l'essai

Avant de procéder aux essais, avertir les autorités pertinentes que le système de détection sera temporairement hors service à des fins d'entretien. Mettre hors fonction la zone ou le système faisant l'objet de l'entretien afin d'éviter les fausses alarmes.

Le fonctionnement des détecteurs doit être vérifié après l'installation et après tout entretien périodique. On peut tester le détecteur 5451A de diverses façons :

A. Aimant d'essai (modèle n° M02-04)

1. Placer l'aimant contre le couvercle, du côté opposé à la prise pour module d'essai (voir la fig. 1).

2. Les témoins du détecteur devraient s'allumer dans les 10 s. Si ce n'est pas le cas, vérifier l'alimentation du détecteur et le câblage de la base du détecteur.

3. Réarmer le détecteur depuis le panneau de commande.

Figure 1. Vues montrant la position de l'aimant d'essai

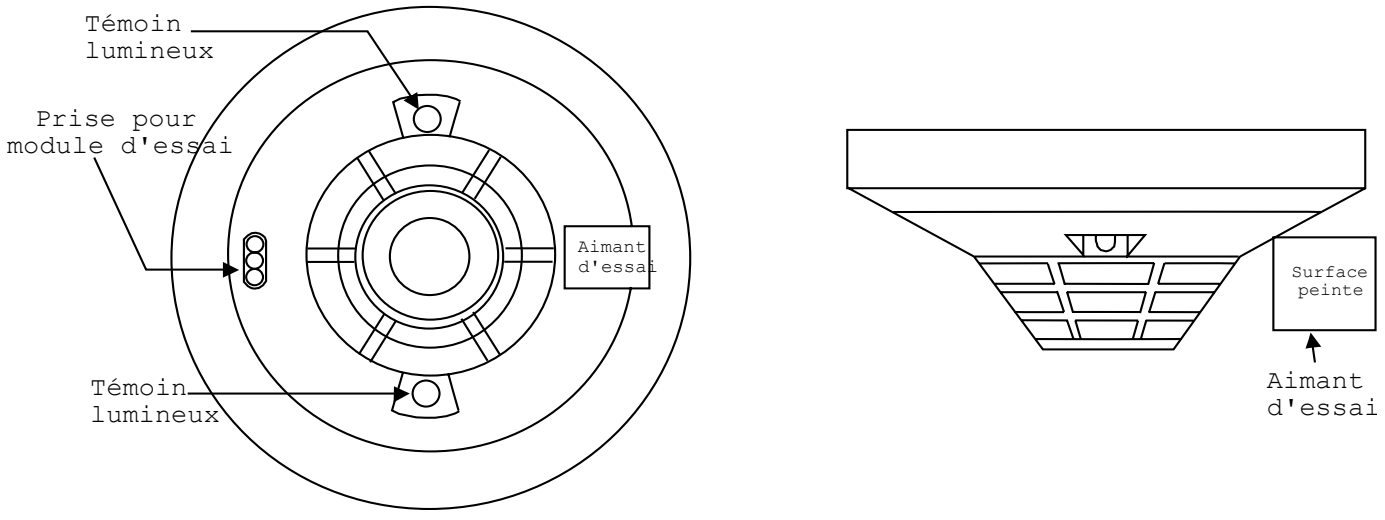

B. Module d'essai (modèle MOD400 ou MOD400R de System Sensor)

   Utiliser le module MOD400 ou MOD400R avec un multimètre numérique ou un voltmètre pour vérifier la sensibilité suivant les instructions fournies avec le module.

C. Essai avec de la chaleur directe (sèche-cheveux de 1000 à 1500 Watts)

   Diriger la chaleur sur le détecteur en tenant la source de chaleur sur le côté, à une distance d'environ 6 pouces (15 cm) du détecteur pour éviter d'endommager le couvercle de celui-ci.

Remarque : Si un détecteur passe en alarme, pour se réarmer, il doit s'être refroidi et son alimentation doit être coupée momentanément. Vérifier que le bouton de réarmement (ou autre commande ou dispositif auxiliaire) du panneau de commande utilisé coupe momentanément l'alimentation de la boucle de détection.

Nettoyer les détecteurs qui ne fonctionnent pas correctement au cours de ces essais (voir la rubrique **Entretien** ci-dessous). Retourner pour réparation tout détecteur qui ne fonctionne toujours pas correctement après avoir été nettoyé.

Entretien

Le détecteur 5451A a été conçu pour nécessiter le moins d'entretien possible. Cependant, la poussière en suspension dans l'air peut s'accumuler sur les éléments capteurs du détecteur et les rendre moins sensibles. Tous les détecteurs devraient être vérifiés et nettoyés au moins une fois par an, ou plus souvent s'ils se trouvent dans une atmosphère très poussiéreuse. On devrait aussi nettoyer et vérifier les détecteurs immédiatement après un feu.

Avant de procéder au nettoyage, avertir les autorités pertinentes que le système sera temporairement hors service à des fins d'entretien. Mettre hors fonction la zone ou le système faisant l'objet de l'entretien afin d'éviter les fausses alarmes.

1. Retirer le détecteur de sa base.

2. Utiliser un aspirateur pour enlever la poussière de la chambre d'analyse.

3. Remettre le détecteur en place.

4. Vérifier le fonctionnement du détecteur comme décrit dans la rubrique Mise à l'essai.

⚠ MISE EN GARDE

Limites des détecteurs de chaleur pour la protection des biens

Ce détecteur de chaleur est conçu pour **déclencher** une mesure d'urgence, mais ne peut remplir ce rôle que s'il est utilisé avec un système d'alarme incendie autorisé. Il doit être installé conformément à la norme CAN/ULC-S524.

Les détecteurs de chaleur ne peuvent pas fonctionner sans électricité. Qu'il s'agisse d'un modèle à courant alternatif ou continu, un détecteur ne fonctionnera pas si son alimentation est coupée.

Les détecteurs de chaleur sont prévus pour la protection des biens, et non pour la protection des vies humaines. Ils ne donnent pas une alarme précoce en cas d'incendie et ne réagissent pas à la présence de fumée, de gaz, de particules de combustion ou de flammes. Ils donnent une alarme lorsque la température au niveau du détecteur atteint 57 °C (135 °F). Compte tenu de l'évolution rapide de certains types de feux, on ne doit pas s'attendre à ce qu'un détecteur de chaleur avertisse suffisamment tôt de la présence d'un feu provoqué par une personne qui fume au lit ou résultant de mesures de prévention inadéquates, d'explosions violentes, de fuites de gaz, de l'entreposage inadéquat de liquides inflammables tels que les solvants de nettoyage, ou d'autres risques d'incendie similaires, par exemple l'incendie criminel.

Les détecteurs de chaleur ne peuvent pas détecter tous les feux, en particulier s'il s'agit d'un feu couvant qui produit peu de chaleur (mais dégage beaucoup de fumée), s'ils ne sont pas situés prés de l'origine du feu ou encore si la chaleur dégagée par le feu ne peut pas les atteindre. Les détecteurs de chaleur ne détectent pas la fumée, les gaz, les particules de combustion ou les flammes.

Les détecteurs de chaleur font partie d'un système d'alarme incendie installé par des professionnels. **Il ne fonctionneront pas s'ils n'ont pas été branchés correctement dans le système d'alarme incendie ou si leur alimentation électrique est coupée pour une raison quelconque.**

Les détecteurs de chaleur ne peuvent pas durer éternellement. Ils devraient être vérifiés et entretenus conformément aux instructions de ce manuel.

Voir la norme CAN/ULC-S536 pour les applications.

Garantie limitée de trois ans

System Sensor garantit ce détecteur de chaleur, sous réserve de conditions normales d'usage et de service, contre tout défaut de fabrication ou de matériaux pendant trois ans à compter de la date de fabrication. Cette garantie constitue la seule et unique garantie donnée par System Sensor. Aucun agent, représentant, détaillant ou employé de System Sensor n'est autorisé à étendre ou à modifier les termes de cette garantie. Sous le couvert de cette garantie, l'obligation de System Sensor se limite à la réparation ou au remplacement de tout composant du détecteur qui présenterait un vice de fabrication ou de matériaux, dans des conditions normales d'usage et de service, pendant une période de trois ans à compter de la date de fabrication. Pour bénéficier de la garantie, composer le numéro d'appel sans frais de System Sensor 1-800-SENSOR2 (736-7672) pour obtenir un numéro d'autorisation de retour (A.R.), puis expédier les appareils défectueux, en port prépayé, à l'adresse suivante : System Sensor, Service des réparations, A.R. n° _____ 6581 Kitimat Rd, Unité 6, Mississauga (Ontario) L5N 3T5. Joindre une note décrivant le défaut et sa cause probable. System Sensor n'est pas tenue de remplacer ou de réparer les appareils dont la défectuosité résulte d'un usage abusif ou impropre ou de modifications apportées après la date de fabrication. System Sensor n'est en aucun cas responsable de dommages consécutifs ou indirects découlant d'un manquement à cette garantie ou à toute autre garantie, explicite ou implicite, même si la perte ou les dommages résultent de la négligence ou de la faute de System Sensor. En vertu de la législation en vigueur, cette limitation ou exclusion des dommages consécutifs ou indirects peut ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits spécifiques et il se peut aussi que vous ayez d'autres droits en vertu de la législation en vigueur.

© System Sensor 1998